

Pour des élu.e.s engagé.e.s au quotidien



TU VEUX DES NOUVELLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ?



- **Baisse annoncée du budget de l'ESR** (par le jeu cumulé d'une augmentation des crédits plus faible que les effectifs, comme depuis 10 ans, voir ici : <http://piketty.blog.lemonde.fr/2017/10/12/budget-2018-la-jeunesse-sacrifiee/> et bien sûr là : <http://www.snesup.fr/article/communiqu-intersyndical-sur-le-budget-2019-de-lenseignement-superieur-et-la-recherche> , sans oublier que le projet de budget proposé au Sénat prévoit déjà la transfert de près de 600 millions d'€ prévus initialement pour la transition énergétique vers le fonctionnement général (cf. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/11/21/le-gouvernement-a-t-il-retire-600-millions-d-euros-a-la-transition-energetique_5386606_4355770.html)

- **Augmentation des frais d'inscription à l'université (x 10) pour les étudiants étrangers extra-communautaires** (<http://www.rfi.fr/afrique/20181121-etudiants-etrangers-france-hausse-frais-inscription-2019>), dont l'impact pour notre établissement, "seule université française et européenne de l'océan indien", sa politique de formation et l'outil de développement qu'il constitue pour la zone est catastrophique

- **Projet d'augmentation des frais d'inscription en master** (https://www.lemonde.fr/education/article/2018/11/21/la-cour-des-comptes-envisage-une-augmentation-des-droits-d-inscription-a-l-universite_5386241_1473685.html), est-ce vraiment le moment, puisque l'éducation coûte cher, d'essayer l'ignorance ? Pour mémoire nos effectifs sont constitués pour 60% d'étudiants boursiers à La Réunion. Là aussi les effets de l'affaiblissement du service public d'enseignement supérieur sur le territoire seront désastreux.

- **Projet de Loi " pour une école de la confiance" et son cavalier législatif** (art. 16, cf. <http://www.snesup.fr/article/loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-un-cavalier-legislatif-inacceptable>) concernant la possibilité offerte aux présidents d'université de présider l'instance chargée du recrutement, de l'affectation et de la carrière des personnels (conseil académique en formation restreinte). Donnant donc au président les pleins pouvoirs (sans oublier que le ministère confirme que l'objet de cet article est notamment d'apporter une réponse à la situation de l'université de La Réunion, où plusieurs décisions du CAC restreint – dont la campagne d'emplois 2018 – ont été annulées pour illégalité : le président de l'université avait en effet présidé le CAC restreint, alors qu'il n'en avait pas le droit, n'étant pas un élu du CAC)

- **Possibilité donnée à chaque établissement et à son président de créer et de dissoudre des laboratoires à sa convenance** (cf. <https://www.aefinfo.fr/acces-depeche/594382> , article réservé aux abonnés de l'AEF) : fin de la procédure nationale d'habilitation a priori des Equipes d'Accueil, pour "donner aux universités les outils de leur autonomie dans l'exercice, en responsabilité, de leur mission de service public" pour la ministre, ce qui ne garantit plus la relative autonomie de la recherche et de la science face aux pouvoirs et aux rapports de forces internes aux universités (voire des collectivités territoriales).



ÇA T'INQUIÈTE ?

Tu te poses des questions sur l'avenir de nos universités, le futur de ton établissement, le devenir des étudiants, l'évolution de nos diplômes, ta carrière, tes devoirs, tes droits, ton statut, ton service, les textes officiels, l'actualité de l'ESR ...



EN VOTANT POUR LES LISTES FSU :

- 1- Si tu rencontres des difficultés, l'union fait la force, nous serons là pour t'aider et relier ton cas à tous ceux qui sont dans la même situation. Si nous ne pouvons pas régler le problème localement nous pourrions rapidement saisir le national : le secrétaire général du SNESUP est venu faire plusieurs interventions cette année à La Réunion et nous allons très régulièrement nous former en métropole, cette proximité avec les instances nationales facilite nos échanges.
- 2- Tu pourras disposer « en direct » de toutes les informations qui concernent le devenir de notre établissement et de l'université en général.
- 3- Tu renforceras l'égalité homme-femme en votant pour une liste avec autant de femmes que d'hommes et conduite par une femme, enseignante-chercheuse.
- 4- Tu pourras participer aux réunions que nous organisons chaque semaine ou nous rejoindre quand ça t'arrange.
- 5- Tu ne seras pas victime d'un abus de pouvoir, car nous pourrions te protéger.
- 6- Te protéger, c'est aussi protéger tes valeurs et tes convictions
- 7- Tu rendras les choses plus transparentes, tes élus te représenteront et te rendront compte, ta carrière sera mieux suivie à travers des règles de gestion de carrière définies en concertation, écrites, claires et connues de tou.te.s
- 8- Tu participeras activement à la défense du service public avec des collègues qui œuvrent à sa sauvegarde depuis des années. Leur militantisme ne date pas d'hier et ce sont des personnes d'expérience qui composent nos listes.
- 9- Tu pourras agir et peser sur la vie de l'établissement. Nous sommes une force de proposition et ta voix sera entendue.
- 10- **En votant pour les listes FSU, tu n'es pas seul.e**

BESOIN D'AIDE ?



QUI VOTE ET COMMENT ?

Pour tout savoir c'est par ici : <http://www.snesup.fr/article/qui-vote-pour-quels-scrutins-et-selon-quelles-modalites>

FOCUS SUR LES BIATSS

C'est ici : <http://www.snasub.fr/spip.php?article2361>

FOCUS SUR LES ENSEIGNANT.E.S

C'est là : <http://www.snesup.fr/article/qui-vote-pour-quels-scrutins-et-selon-quelles-modalites>

Si vous n'avez pas la notice de vote individuelle, le vote est encore possible, regardez ici : <http://www.snesup.fr/article/prag-prce-voter-electroniquement-sans-la-notice-de-vote-cest-encore-possible>

SCRUTIN CTMESR : profession de foi et liste présentée par la FSU (Enseignant.e.s-chercheur.e.s, enseignant.e.s, BIATSS et chercheur.e.s)

<http://www.snesup.fr/article/scrutin-ctmesr-profession-de-foi-et-liste-presentee-par-la-fsu-0>

SCRUTIN CTU : profession de foi et liste présentée par la FSU

<http://www.snesup.fr/article/scrutin-ctu-profession-de-foi-et-liste-snesup-fsu-avec-photos>



ET SURTOUT TU VOTES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE DE TON ÉTABLISSEMENT

Première instance de consultation obligatoire sur les points concernant les personnels et le fonctionnement des services, c'est-à-dire presque tout !

SCRUTIN CTE : profession de foi et liste présentée par la FSU

https://drive.google.com/file/d/16Kh3C5SnWer3lu_ubVdv2eOcoll9LQBq/view?usp=sharing

**METS DE LA COULEUR DANS TON VOTE,
POUR NE PAS EN VOIR DE TOUTES LES COULEURS, A L'AVENIR**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018*

Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU

* Du 6 novembre au 6 décembre 2018, selon l'employeur.

U. F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

